

L'agenda 21 des femmes

"Pour une planète en bonne santé" (For a healthy planet)

2008

Cet Agenda 21 des femmes a été élaboré collectivement par des associations et des mouvements de femmes et publié fin 1991, en vue de la Conférence de Rio de 1992. Ce document a été traduit et diffusé en français à l'époque par l'association Femmes et Changements.

Sommaire de cet article

- [I. Préambule : Pour une planète en bonne santé](#)
- [1. Droits démocratiques, diversité et solidarité](#)
- [2. Code d'éthique écologique et responsabilité](#)
- [3. Les femmes, l'économie de guerre et l'environnement](#)
- [4. La dette et le commerce](#)
- [5. Femmes, pauvreté, droits à la terre, sécurité alimentaire et crédit](#)
- [6. Droits des femmes, politique de population et santé](#)
- [7. Biotechnologie et biodiversité](#)
- [9. Sciences et transfert de technologie](#)
- [10. Le pouvoir de consommation des femmes](#)
- [11. Information et éducation](#)
- [12. Recommandations aux Nations unies](#)
- [13. Recommandations à la Conférence de l'ONU sur l'environnement et le développement](#)

I. Préambule : Pour une planète en bonne santé

Dans le monde entier, les gens sont inquiets devant les preuves toujours plus nombreuses de la dégradation des systèmes vivants de la terre. Les êtres humains sont un maillon de la chaîne de la vie, et ne sont pas au-dessus de ses lois. Nous avons en particulier la responsabilité de respecter tous les éléments de notre terre, y compris l'air, l'eau, le sol, les ressources naturelles, la faune et la flore et l'atmosphère qui nous protège.

Nous, les femmes de nombreuses nations, cultures et croyances, de différentes couleurs et de différentes classes, nous sommes réunies pour exprimer nos préoccupations pour la santé de notre planète vivante et de tous ses écosystèmes.

Nous avons, chacune, été attentive aux témoignages des unes et des autres sur les maux de nos sociétés, de nos familles et de nos enfants et de notre nature sacrée. Le courage et l'engagement de nos sœurs qui, partout dans le monde, protègent et restaurent notre héritage naturel ont été une inspiration pour nous.

En tant que femmes responsables, nous parlons de la part de celles qui n'ont pas pu être avec nous, les millions de femmes qui, chaque jour, font l'expérience de la violence de la dégradation environnementale, de la pauvreté et de l'exploitation de leur travail et de leur corps. Tant que la nature et les femmes seront trompées par une idéologie de "marché libre" et par le faux concept de "croissance économique", il ne peut y avoir de sécurité de l'environnement.

Dans les forêts tropicales, les îles et les zones arides fragiles, les populations sont menacées d'être déplacées et dépossédées de leurs biens par la perturbation humaine et de la pollution d'écosystèmes vulnérables. Dans un monde qui encourage de telles pratiques, il existe peu d'espoir pour une survie à long terme ou pour la paix entre les peuples.

Nous sommes profondément troublées par les écarts croissants entre la "qualité de la vie" pour les habitants des pays industrialisés et celle des pays soi-disant "en développement" et par l'augmentation du nombre de pauvres dans les pays riches. Dans tous les cas, les femmes, les enfants, les minorités et les peuples indigènes sont les premières victimes.

Nous sommes indignées par les inégalités entre les enfants du monde. Des millions d'entre eux n'ont pas accès à la nourriture, à un logement, aux soins de santé, à l'éducation et à la possibilité de mener une vie pleine et productive. Nous condamnons le racisme et le mépris de la diversité qui alimentent ces inégalités.

Nous faisons la corrélation entre le manque de volonté politique et individuelle chez les leaders du monde et l'absence d'une morale et de valeurs spirituelles fondamentales ainsi que l'irresponsabilité à l'égard des générations futures.

Nous ne tolérerons plus le rôle colossal joué par le complexe militaro-industriel qui a fait du 20^e siècle le plus sanglant et le plus violent de toute l'histoire de l'humanité. Le militarisme appauvrit et mutile et la terre et l'humanité. Il est urgent que les ressources actuellement englouties par les militaires soient réaffectées pour répondre aux besoins des peuples et de la planète.

Nous croyons qu'un environnement sain et durable exige la paix mondiale, le respect des droits humains, la démocratie fondée sur la participation, l'auto-détermination des peuples, le respect pour les peuples indigènes et pour leurs terres, cultures et traditions, et la protection de toutes les espèces.

Nous croyons que l'accès à l'air et à l'eau propres, à la nourriture, à une maison, à la santé, à l'éducation, la liberté individuelle et la liberté de l'information font partie des droits humains fondamentaux.

Nous nous sommes réunies pour affirmer notre engagement pour la responsabilisation des femmes, élément moteur vers l'équité entre les peuples et entre les personnes de la terre et vers l'équilibre entre les populations et les systèmes écologiques dont la vie dépend.

Les femmes sont une force puissante de changement. Au cours des vingt dernières années, des milliers de nouveaux groupes de femmes se sont créés dans le monde entier, depuis les groupes de base jus qu'aux réseaux internationaux. Partout, les femmes sont à l'origine de l'action pour la protection de l'environnement. Et - pourtant, les détenteurs du pouvoir continuent d'ignorer la place centrale des rôles et des besoins des femmes quand ils décident du destin de la terre.

Nous revendiquons, nous qui sommes la moitié de la population du monde, le droit d'intégrer nos perspectives, nos systèmes de valeurs, nos compétences et nos expériences aux décisions à prendre, sur la même base que celle des hommes, pas seulement à la CNUCED en juin 1992, mais aussi au cours du XXI^e siècle.



Nous nous engageons à œuvrer pour la réalisation de notre Agenda 21 en notre nom propre et au nom de nos familles et des générations futures. Nous appelons toutes les femmes et tous les hommes à nous rejoindre dans cet appel pour une transformation profonde et immédiate des valeurs et activités humaines.

II. Actions

1. Droits démocratiques, diversité et solidarité

Reconnaissant que la nature n'est limitée ni par la souveraineté nationale ni par les frontières et que la dégradation de l'environnement est globale.

Observant dans le monde entier les conséquences sociales et écologiques d'un développement basé seulement sur la mesure de la croissance économique,

Reconnaissant que la diversité créatrice des cultures, des classes, des races, des écosystèmes et des structures politiques qui sont notre contexte,

Estimant que les peuples indigènes du monde ont longtemps été privés des droits humains fondamentaux ou de la reconnaissance de leurs contributions à la culture mondiale.

Reconnaissant les liens entre les femmes, l'environnement, les politiques économiques, les stratégies de développement, la justice sociale et la survie de toutes les espèces,

Nous soutiendrons les principes de ce programme d'action et encouragerons partout les gens à utiliser les moyens politiques et économiques pour la réalisation de ses recommandations.

Nous protégerons tous ceux qui soutiennent ces principes des pressions des forces qui les feraient taire ou bloqueraient l'accès à la justice écologique et sociale.

Nous exigerons la participation entière et égale pour les femmes et les hommes aux analyses politiques publiques, aux niveaux supérieurs des organisations gouvernementales et non gouvernementales, à des prises de décision, l'application, l'administration et la distribution des financements aux niveaux international, national et communautaire.

Nous recommandons que les quotas pour renforcer la démocratie, respectés dans quelques pays - maximum de 60 % et minimum de 40 % de chaque sexe dans les corps gouvernementaux - doivent être mis en oeuvre universellement dans tous les groupes publics de prise de décision. La stratégie pour l'accès des femmes au pouvoir consiste à atteindre une masse critique, et pas simplement symbolique, de représentation dans les instances de décision. L'équilibre entre les sexes doit être respecté dans les délégations nationales à la CNUCED ; dans les missions permanentes des Etats membres de l'ONU ; dans le personnel du secrétariat de l'ONU ; à la Cour Internationale de Justice, la Banque Mondiale, au Fonds Monétaire International et dans les agences et programmes spécialisés de l'ONU.

Nous exigeons que tous les gouvernements appliquent les mesures requises par les textes suivants : Stratégies prospectives pour l'avancement des femmes de Nairobi, Convention de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes, Convention de l'ONU sur les droits humains et Déclaration de l'ONU pour les droits des enfants.

Nous organiserons des groupes pour faire connaître, coordonner et soutenir les actions des femmes concernant les progrès de l'environnement de leur communauté, de leur village, de leur région ou de leur pays.

2. Code d'éthique écologique et responsabilité

Reconnaissant les doubles standards moraux et éthiques actuels qui sont appliqués à l'environnement, au développement, à la participation des femmes et à la justice sociale dans le monde entier.



Reconnaissant que, par contraste, le modèle environnemental global des femmes est coopératif plutôt que compétitif, qu'il valorise les rôles, le travail et la participation des femmes et reconnaît la responsabilité qui accompagne le pouvoir et qui est due aux générations futures.

Croyant qu'un code universel et une loi internationale devraient être basés sur l'égalité, le respect pour les humains et les autres espèces, la diversité biologique et culturelle.

Déplorant que les décideurs des programmes et les représentants politique utilisent des instruments qui ne tiennent pas compte de l'humain (les systèmes de comptabilité nationale) alors qu'ils prennent toutes les plus grandes décisions économiques et environnementales.

Insistant sur le fait que les frontières nationales ne devraient pas empêcher le développement de concepts de l'environnement et de la responsabilité à un niveau global.

Nous travaillerons pour l'adoption d'un code international de conduite environnementale par le monde des affaires, de l'industrie et des gouvernements, des agences de l'ONU et des organisations non gouvernementales. Ce code comprendra des approches prévoyantes et préventives, en tenant compte de la vraie valeur de l'environnement et de l'effet sur les femmes des programmes qui affectent la terre.

Nous soutenons les nouveaux principes de la loi environnementale internationale, qui incluent la responsabilité stricte pour les dommages écologiques (le pollueur paie) et la valeur intrinsèque de la biodiversité. Pour compenser les dommages subis par les victimes, nous soutenons le principe de mécanismes de résolution des conflits par arbitrage qui associent le public aux décisions,

Nous demandons des systèmes de contrôles non gouvernementaux qui tiendront les institutions, les sociétés, les Etats, les organisations et les personnes pour responsables de leurs actions, de leurs produits et de leurs politiques.

Nous exigeons l'utilisation d'indicateurs qualitatifs de l'environnement et des ressources naturelles.

Nous exigeons des études de l'emploi du temps des femmes (travail domestique, travail à domicile, agriculture de subsistance, soins aux enfants, soins aux personnes âgées, service communautaire bénévole).

Nous demandons aux gouvernements de se mettre d'accord sur un calendrier pour l'application d'une évaluation des coûts environnementaux et sociaux et qui accorde sa pleine valeur au travail des femmes, à la fois dans les systèmes de comptabilité nationale et dans le calcul des subventions au commerce international.

Nous demandons aux gouvernements, à la Banque Mondiale, au Fonds Monétaire International et aux agences de prêts d'établir des critères environnementaux à respecter par chaque projet demandeur de soutien financier.

3. Les femmes, l'économie de guerre et l'environnement

Sachant que les dépenses militaires, le commerce international des armes et les conflits armés privent des milliards d'êtres humains de la sécurité de base et du bien-être.

Constatant l'impact écologique désastreux de toute l'activité militaire, y compris la recherche, le développement, la production d'armes, les tests, les manœuvres, la présence de bases militaires, la production de déchets toxiques, le transport et l'utilisation des ressources naturelles.

Conscientes que la recherche sur les armements et leur utilisation, notamment celle des armes nucléaires, chimiques et biologiques, contribuent de façon significative à la dégradation de l'environnement, à la mutation génétique, à la maladie et à la mort.

Reconnaissant que le militarisme conduit souvent à l'occupation des terres et au déni des droits humains et environnementaux.



Nous demandons à la CNUCED d'intégrer, dans son Agenda 21 et dans les documents définitifs, des déclarations sur l'impact de l'économie de guerre, sur l'écologie, le développement et l'humanité, et de prévoir des mesures de soutien pour orienter les importantes ressources militaires du monde vers des programmes positifs défenseurs de la vie.

Nous exigeons que les armes nucléaires soient détruites, que les essais nucléaires cessent immédiatement, et qu'un programme global de bannissement des essais nucléaires soit négocié, signé et respecté.

Nous exigeons l'arrêt des opérations dans l'espace et les vols supersoniques qui menacent la couche d'ozone ou rejettent du dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

Nous exigeons que des actions plus décisives soient prises pour interdire le commerce international des armes nucléaires, chimiques, biologiques, des gaz toxiques ou des constituants de ces armes. Des mécanismes devraient être développés pour le respect de cette interdiction, que ce soit contre les gouvernements, les sociétés ou les individus.

Nous réclamons une réduction immédiate de 50 % des dépenses militaires et une réallocation de l'argent économisé à des fins socialement utiles non nocives pour l'environnement.

Nous exigeons la création de commissions nationales civiles, paritaires entre hommes et femmes, qui permettraient une analyse publique de toutes les activités, des dépenses, de la recherche et du développement militaire.

Nous soutenons le rapport d'une commission de l'ONU qui recommande, que les satellites et les autres systèmes d'informations militaires collectent et rendent accessibles les données environnementales globales.

Nous exigeons que les armées soient utilisées comme un corps de protection environnementale pour surveiller les systèmes naturels et réparer la dégradation éventuelle - notamment en réparant les dégâts dans les zones de guerre, les bases militaires et environs - et soient prêtes à venir en aide aux citoyens en temps de désastres, naturels ou non.

Nous condamnons les gouvernements qui dirigent leurs armes contre leurs citoyens, faisant de millions d'individus des réfugiés et des personnes déplacées.

Nous éduquerons nos filles et nos fils à éviter le service militaire s'il est au service d'un gouvernement qui utilise la force militaire pour exploiter les ressources et les peuples d'autres nations.

4. La dette et le commerce

Reconnaissant que les nations industrialisées ont été les bénéficiaires nets de l'exploitation des abondantes ressources naturelles des nations pauvres,

Considérant les conséquences sociales, environnementales et économiques désastreuses des pratiques internationales de prêt et des termes actuels du commerce entre les nations industrialisées et non industrialisées, inquiètes de l'impact négatif sur les pauvres, particulièrement les femmes et les enfants, des politiques d'ajustement structurel du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale.

Horriées par le flux de capital qui va des nations pauvres vers les systèmes bancaires des nations riches, privant les premières des fonds nécessaires à leurs programmes nationaux sociaux, économiques, de santé et d'éducation,

Reconnaissant les conséquences de ce transfert pour les familles pauvres dans les pays en développement et sur les ressources naturelles dont nous dépendons tous,

Nous exigeons l'annulation officielle immédiate de la dette.

Nous œuvrerons à la réduction de la dette commerciale par des mécanismes équivalents aux législations sur les faillites commerciales.

Nous cesserons de faire des affaires avec des banques qui refusent de réduire le total dû et/ou le taux d'intérêt sur la dette totale dû par chacun des pays pauvres.



Nous nous opposerons aux transferts de nos ressources naturelles aux fins de payer nos dettes extérieures (swaps) qui ne seraient pas soumis à un large débat public et menaceraient la souveraineté et les droits des peuples indigènes à la terre et à l'auto-détermination.

Nous tiendrons pour personnellement responsables les officiels corrompus qui empruntent au nom de leur peuple, des conséquences sociales et environnementales de ces emprunts et de l'utilisation personnelle de ces fonds.

Nous appelons au rejet des politiques d'ajustement structurel (SAPS) qui transfèrent des gouvernements vers les femmes la responsabilité des services sociaux de base, sans compensation ni assistance.

Nous appelons à la renégociation des accords commerciaux pour garantir une relation équitable entre les prix des matières premières et les prix des biens manufacturés.

Nous appelons au démantèlement de toutes les mesures commerciales de protectionnisme injuste utilisées par les pays industrialisés

Nous exigeons le bannissement total de l'exportation de biens interdits à consommation locale dans ou par le pays d'origine.

Nous suggérons que les audits historiques des États-nations (à partir 1945) soient menés pour déterminer les bénéficiaires de l'exploitation des ressources naturelles, et que cette évaluation serve de base pour l'annulation de la dette actuelle.

5. Femmes, pauvreté, droits à la terre, sécurité alimentaire et crédit

Reconnaissant que dans de nombreuses régions, les femmes sont les premières responsables des productions vivrières (80 % en Afrique, 60 % Asie, plus de 40 % en Amérique latine) ainsi que de la protection des sols et d'autres ressources naturelles, alors que leurs conditions de vie se dégradent.

Notant que personne ne connaît mieux les réalités de la sur-exploitation de la terre que les femmes qui la retournent, qui puisent et transportent l'eau, qui utilisent ses arbres comme combustible, emploient les herbes et plantes médicinales des forêts et utilisent leurs connaissances traditionnelles pour le bénéfice de la communauté, préservant les espèces et les éco-systèmes.

Reconnaissant que dans de nombreuses communautés, l'alimentation de la famille dépend de la capacité des femmes à produire des produits alimentaires pour la consommation familiale et pour la vente.

Conscientes que les inégalités croissantes dans la possession et l'exploitation de la terre sont les premières causes de la pauvreté des femmes, de] migration vers les bidonvilles urbains, de la perte de leur habitation a que de la dégradation environnementale ou de la dépossession des peuples indigènes.

Reconnaissant que les politiques agricoles actuelles dans les pays industrialisés et en développement déracinent et déplacent des communautés rurales et détournent la terre de la production de nourriture

vers celle des cultures d'exportation.

Nous déclarons que, parce que les femmes et les enfants constituent la majorité du milliard de personnes dans le monde qui ont faim chaque jour, l'accès des femmes à la nourriture, à l'héritage, à l'exploitation et à la propriété de la terre doit être considéré comme un droit humain fondamental.

Nous demandons à l'ONU, aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales de mettre un terme aux pratiques discriminatoires qui limitent l'accès des femmes à la terre et autres ressources, à augmenter l'allocation de ressources qui renforcent la sécurité alimentaire, et à fournir des technologies appropriées pour réduire le travail des femmes.

Nous œuvrerons pour sensibiliser l'opinion publique à l'impact sur l'environnement des technologies agricoles choisies pour le profit immédiat aux dépens de la durabilité et de la productivité à long terme. Les politiques doivent encourager l'emploi de produits alimentaires locaux et investir plus de ressources pour développer l'expertise locale dans la production traditionnelle, le stockage et la protection des semences pour les récoltes à venir.

Nous demandons à toutes les femmes de mener ensemble une campagne internationale pour soutenir les femmes, les hommes et les enfants qui dépendent des forêts tropicales pour leur subsistance, pour les aider à protéger et à restaurer les forêts et pour préserver leurs droits communautaires à la terre et aux produits de la forêt.

Nous recommandons que la déclaration du Mouvement mondial de la forêt tropicale sur les forêts et leurs habitants soit adoptée comme guide d'action pour la CNUCED lors de sa conférence à Rio.

Nous demandons que les fonds et programmes de développement multilatéraux et bilatéraux et les ONG favorisent l'accès des femmes au crédit. Ils doivent développer les prêts aux micro-entreprises en passant par les institutions financières dirigées par des femmes ainsi que par les banques centrales des pays en développement.



Nous exigeons que les femmes aient un meilleur accès aux ressources en eau et en combustible et aux techniques de traitement de la nourriture (moulins à moudre, traitement et emballage, extraction de l'huile) et soient assistées pour monter des coopératives alimentaires, des cuisines communautaires, des sociétés de semences qui leur appartiennent et des marchés ruraux. Pour empêcher que les arbres soient utilisés comme combustible, des sources d'énergie alternative doivent être développées, comme des fourneaux ménagers photovoltaïques ou solaires qui emmagasinent la chaleur, qui soient durables et peu coûteux, ou au minimum, des fourneaux économiques à biomasse (bois de chauffe, charbon de bois, ou résidus d'ordures).

Nous rejetons comme inacceptables, l'emploi des hormones, des contaminants, des additifs et de l'irradiation dans la production alimentaire.

Nous demandons qu'une attention particulière soit apportée aux besoins des femmes et des enfants dans les centres urbains qui connaissent une hausse phénoménale de la population. Dans les camps de réfugiés et dans les environnements urbains hostiles, la majorité est privée de titres de propriété de la terre, d'habitations permanentes peu coûteuses, des services de base comme l'eau, d'équipement sanitaire, d'énergie, de transport et de l'accès aux matériaux de construction et au crédit.

Nous ferons des campagnes pour que la loi condamne l'expulsion forcée des populations urbaines de leurs maisons, et les autorise à utiliser les terrains de la ville pour la production de récoltes et de bétail de subsistance ainsi que pour le petit commerce et la petite entreprise, sans harcèlement de la part des gouvernements et des agences internationales qui devront les soutenir.

Nous demandons aux États membres de l'ONU d'adopter et d'appliquer la Stratégie mondiale du logement jusqu'à l'an 2000 de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat), en renforçant la participation des femmes au processus d'attribution de l'habitat. Pour la réalisation de leurs programmes nationaux, les gouvernements doivent faire participer les pouvoirs locaux et les communautés aux décisions, ONG servant de passerelle entre les mécanismes officiels de décision, majoritairement masculins, et l'approche pratique des communautés locale des groupes de femmes.

Nous appelons à une modification des stratégies de développement et agences de coopération et de développement. Dans chaque mécanisme programme d'aide, qu'il soit nouveau ou bien établi, il faudra que la participation des femmes soit égale à celle des hommes pour déterminer l'allocation des fonds.

Nous voulons l'application immédiate de directives spécifiant que l'examen des dossiers de subvention tienne compte de la participation des femmes, y compris les femmes de terrain, à la conception et à la gestion projet, et de son impact sur le statut économique, social, de santé et d'éducation des femmes, des communautés et des indigènes.

Nous exigeons que, pour compenser quarante-six années pendant les quelles les besoins des femmes et de leurs familles ont été sous-subsidés, la moitié des ressources internationales du développement soient attribuée aux femmes à travers des projets de large échelle concernant, entre autres, l'accès à l'eau potable, aux technologies de progrès et la recherche de moyens pour réduire la charge de travail des femmes.

6. Droits des femmes, politique de population et santé

Sachant que les principales causes de la dégradation de l'environnement sont les polluants industriels et militaires, les déchets toxiques et les systèmes économiques qui exploitent et abusent de la nature et des gens, nous sommes outragées par l'idée qui tient pour responsables les taux de fertilité des femmes (appelés par euphémisme les pressions de la population).

Reconnaissant que cette analyse, si elle n'est pas réfutée, conduit à la résurgence de politiques et de programmes démographiques imposés qui sont profondément irrespectueux des droits humains fondamentaux des femmes, tels qu'ils sont garantis par la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations contre les femmes (CEDAW).

Sachant que c'est le nombre de personnes plus leur consommation de ressources plus leurs déchets qui déterminent l'impact environnemental, nous notons qu'un individu du monde industrialisé a un impact négatif beaucoup plus grand sur l'environnement qu'un individu qui vit dans un pays pauvre.

Conscientes que le droit et à la santé et au choix de reproduction est un droit humain fondamental pour tous les individus, nous faisons remarquer que l'étude mondiale sur la fertilité estime qu'il y a 500 millions de couples qui souhaitent planifier la taille de leur famille, mais qui n'ont pas accès aux moyens de le faire.



Craignant la menace pour la vie des femmes que représente la pandémie du HIV et reconnaissant que l'aptitude des femmes à se protéger du sida et d'autres maladies sexuellement transmissibles, ainsi que celle de décider quand et si avoir des enfants, sont des conditions préalables pour la santé des femmes, leur libre choix et le contrôle de leur propre vie,

Nous condamnons toute tentative visant à priver les femmes de la liberté de reproduction ou de l'information nécessaire à l'exercice de cette liberté. Nous demandons des centres de protection maternelle et infantile (PMI) et de planning familial centrés sur les femmes, gérés par des femmes, avec le

droit aux soins prénataux, l'accès libre, sûr et légal aux méthodes contraceptives, à l'avortement, à l'éducation sexuelle et à l'information.

Nous exhortons les gouvernements, les agences multilatérales ou donatrices à accroître leurs investissements dans des services complets de PMI et à inclure les hommes parmi les bénéficiaires de l'éducation et des services de planning familial. Les services de soutien aux familles doivent inclure la garde des enfants et le congé parental.

Nous demandons aux décideurs de reconnaître qu'il est essentiel d'accroître la santé, le niveau économique, l'éducation et le statut social des femmes et de redistribuer les ressources du monde pour mettre un terme à la dégradation de l'environnement.

Nous demandons la reconnaissance de l'existence d'une épidémie mondiale de cancer provoquée par l'environnement, et exigeons le retrait de l'environnement des substances cancérigènes, qui ont des effets particulièrement nocifs sur les femmes et les enfants. Une attention particulière dans la recherche médicale et les traitements doit être prêtée aux cancers des femmes : cancer du sein, des ovaires, cervical, de l'utérus et du vagin. La recherche et les traitements doivent aussi mettre l'accent sur les effets sur la santé des produits chimiques toxiques, des déchets nucléaires, des radiations, des insecticides et des engrais.

Nous exigeons de tous les gouvernements qu'ils préviennent systématiquement leurs citoyens sur les dangers du sida et qu'ils leur fournissent toute l'information sur les moyens d'éviter la contamination.

Nous demandons à l'OMS, à l'OIT, à la FAO, aux gouvernements, aux groupes de santé publique, aux entreprises et aux syndicats d'accroître leurs efforts afin d'éliminer les risques liés à l'environnement dans les usines, les bureaux et dans l'agriculture.

7. Biotechnologie et biodiversité

Préoccupées par la détérioration des habitats et des écosystèmes où vivent des millions d'espèces avec lesquelles nous partageons la terre.

Constatant la perte tragique d'espèces dont dépendent nos écosystèmes.

Reconnaissant le trésor que représente la connaissance des plantes et des animaux qui est maintenue et transmise par les peuples indigènes du monde.

Connaissant les tentatives des intérêts commerciaux des pays industriels et des multinationales pour contrôler l'héritage naturel des espèces dans les pays en développement à travers les banques génétiques.

Conscientes que des organismes génétiquement produits lâchés dans l'environnement représentent une menace pour la diversité biologique naturelle.

Nous insistons pour que la convention de la CNUCED sur la diversité biologique prenne en compte les risques que représentent les biotechnologies aussi bien que la conservation des espèces.

Nous sommes concernées par l'ingénierie génétique dans l'agriculture et nous nous opposons au lâcher dans l'environnement d'organismes génétiquement manipulés. Toutefois, puisque la recherche et le développement d'ingénierie génétique sur les plantes, les animaux, les bactéries et les virus est en cours et, dans quelques cas, que des produits ont été mis dans le commerce.

Nous appelons à une réglementation immédiate et directe de la recherche et du développement en biotechnologie, et demandons qu'un conseil des citoyens comprenant des experts scientifiques indépendants participe aux processus gouvernementaux d'examen et d'approbation de toutes les biotechnologies.

Nous recommandons l'évaluation des nouvelles biotechnologies pour déterminer si oui ou non elles sont appropriées et d'un usage viable à long terme pour les êtres humains et l'environnement. Ceci veut dire que le processus d'approbation des technologies doit comprendre non seulement l'examen de leur efficacité, innocuité et qualité, mais aussi une évaluation de leurs impacts sociaux et économiques sur ceux et celles qui les utilisent et qu'elles affectent.

Nous exigeons que les tests sur des organismes et leur lâcher dans l'atmosphère aient lieu uniquement dans les pays d'origine et que les produits biotechnologiques qui ne sont pas encore approuvés ou qui sont soumis à des restrictions dans leur pays d'origine soient interdits à la vente partout ailleurs.

Nous recommandons qu'il n'ait pas de brevet sur les formes de vie ou les nouvelles technologies, y compris les semences non-reproductives, pour éviter l'exploitation commerciale des paysans locaux et des ressources génétiques des pays en développement.

Nous nous emploierons à interdire les hormones de croissance pour les bovins, à boycotter les produits laitiers comportant ces hormones et à imposer des normes d'étiquetage pendant la période de transition.

Nous insistons pour que l'information sur les risques des biotechnologies soit rendue largement accessible à tout le monde et dans un langage clair.

Nous recommandons à chaque pays et à chaque agence internationale de développement de chercher à réorienter l'agriculture sur la voie d'un développement durable en encourageant et en aidant les paysans à utiliser des insecticides organiques et systématiques et en changeant les politiques nationales et d'aide au développement qui financent une agriculture basée sur l'ingénierie chimique et génétique.

Nous soutiendrons les peuples indigènes dans leurs efforts pour protéger leurs environnements naturels. Il faut reconnaître que la sagesse et l'autorité des peuples aborigènes et indigènes, en particulier celles des femmes, sont vitales pour résister aux forces qui sont en train de détruire la terre et ses habitants et pour créer une nouvelle réalité globale et fondée sur la défense de la vie.

Nous demandons une redéfinition de la biologie qui donne la priorité à la biologie et à l'écologie de conservation et qui mette un terme à la tendance aux méthodes réductionnistes aux niveaux génétique et moléculaire, tendance qui nie la primauté de l'organisme et de l'écosystème. 8. Energie nucléaire et énergie alternative

Notant les augmentations alarmantes des niveaux de radiation dûes à des sources d'émission créées par les humains dans l'air, l'eau, le sol et l'espace.



Inquiètes de la hausse du taux de mortalité due aux accidents nucléaires, à l'exposition aux déchets nucléaires et à d'autres émissions radioactives.

Conscientes que les femmes, au niveau des seins et de l'utérus, les fœtus et les enfants sont particulièrement vulnérables aux cancers et aux maladies dues aux radiations.

Nous exigeons l'arrêt des recherches, du développement, de la production et de l'utilisation du nucléaire et de l'extraction d'uranium, et la cessation progressive de l'exploitation de l'énergie nucléaire au profit de sources d'énergie non polluantes.

Nous déplorons le racisme environnemental responsable des décharges et des dépôts de produits dangereux pour l'environnement dans les communautés de couleur partout dans le monde, y compris en Amérique du Nord.

Nous demandons que l'exportation de déchets radioactifs vers les pays en développement et les

communautés de couleur soit stoppée et que les pays responsables de ces déchets soient responsables de leur élimination.

Nous appelons au bannissement de l'irradiation de la nourriture et au soutien de la recherche pour de nouvelles méthodes de diagnostic médical et de soins qui n'utilisent pas la radiation.

Nous proposons que des sources efficaces d'énergie auto renouvelable, stockable et optimisée comme le soleil, le vent et l'eau remplacent dans le monde entier l'énergie nucléaire et les combustibles fossiles. La technologie pour ces autres méthodes devrait être développée, disponible et appliquée et des programmes de recyclage offerts aux travailleurs touchés par cette transition.

Nous demandons la promotion de systèmes de transport en commun, des aménagements pour les bicyclettes, la réduction de la dépendance envers les véhicules à combustible fossile et le développement de véhicules à moteur utilisant l'énergie de façon efficace.

Nous proposons que toutes les écoles du monde dispensent un enseignement dans toutes les langues pour éduquer les générations présentes et futures aux risques d'exposition aux radiations et de contamination et leur apprendre à se protéger.

9. Sciences et transfert de technologie

Croyant que la science et la technologie doivent être au service de la majorité plutôt qu'au bénéfice de quelques uns.

Observant que, au contraire, elles sont utilisées pour dompter la nature, contribuant à la dégradation des écosystèmes pour un profit à court terme.

Conscientes qu'une très petite part des ressources de recherche et de développement du monde est affectée aux besoins de base des pauvres dans les régions rurales.

Constatant la perte du pouvoir des femmes due à l'absence d'accès à une technologie appropriée pour un développement durable et au dédain pour la richesse des connaissances empiriques des femmes.

Observant que bien trop souvent les femmes ont été les victimes de la mauvaise utilisation des découvertes scientifiques et de technologies inappropriées.

Nous demandons d'assortir de valeurs éthiques la recherche et l'exploitation scientifiques et de développer pour toutes les technologies des critères non violents, qui tiennent compte des individus et soient particulièrement appropriés pour les femmes, et pour l'environnement.

Nous exigeons que tous les transferts de technologie soient appropriés et qu'une attention spéciale soit apportée aux coûts et aux bénéfices à long terme pour les populations et pour l'environnement. Des ressources doivent être allouées à la recherche et au développement de technologies appropriées pour les femmes.

Nous exigeons que les pays en développement, sans oublier les femmes, bénéficient d'un accès immédiat aux technologies appropriées qui permettent : l'accès à des ressources d'eau propre à la consommation humaine et agricole, au transport, à des sources d'énergie renouvelables, à des pratiques agricoles utilisables à long terme, à des soins de santé primaires, tels que l'équipement sanitaire et les vaccinations pour les enfants. Un transfert de technologie bien compris devrait concerner les transports publics, la technologie et la formation informatiques et garantir que les données informatiques et autres technologies d'information ne seront pas utilisées pour violer les droits à la vie privée et à la sécurité.

Nous soutiendrons et favoriserons des stratégies de communications aptes à diffuser l'information sur les technologies appropriées et inappropriées auprès des femmes dans le monde entier. Le flux d'information

doit être Sud-Sud, autant que Nord-Sud et Sud-Nord.

Nous demandons plus d'éducation et de formation pour les femmes et les filles en sciences et en technologie dans le monde entier et mettons l'accent sur le besoin de formation des femmes dans les pays en développement aux niveaux secondaire et universitaire.



Nous exhortons l'ONU, les gouvernements et les ONG à créer des centres de formation de première qualité, au Nord et au Sud, pour diffuser auprès des femmes en zones rurales et urbaines des technologies respectueuses de l'environnement.

10. Le pouvoir de consommation des femmes

Reconnaissant que les femmes jouent un puissant rôle de catalyseurs, individuellement ou en groupes, pour la création d'une planète plus saine pour nous-mêmes, nos familles, nos communautés, nos nations.

Convaincues que nos choix de consommatrices doivent refléter notre souci de la sauvegarde de l'environnement.

Conscientes que le pouvoir des consommateurs est décisif dans la planification et la production industrielles.

Convaincues que les femmes peuvent jouer de leur pouvoir d'achat pour l'application d'un développement industriel positif pour l'environnement et la société.

Notant que de nombreux produits achetés par les femmes dans les pays industrialisés sont basés sur les bas salaires et les mauvaises conditions de travail des femmes dans les pays et les communautés pauvres.

Nous promettons d'agir en solidarité avec les femmes du monde entier pour changer les politiques responsables des inégalités économiques, sociales et politiques et restaurer la santé de notre planète.

Nous formerons et renforcerons les réseaux existants entre les femmes pour faciliter l'analyse des biens de consommation, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à leur utilisation et leur destruction, en passant par les procédés de production. À travers ce modèle nous mesurerons de façon globale l'impact environnemental, socio-économique et sanitaire d'un produit.

Nous lancerons des campagnes pour soutenir l'investissement dans des activités de production respectueuses de l'environnement et encouragerons les initiatives visant à réduire l'utilisation d'énergie fossile, la surconsommation et les déchets.

Nous promettons d'employer l'énorme pouvoir de consommatrices de femmes pour boycotter les sociétés et les institutions qui ne font aucun cas de l'environnement et soutenir et recommander celles qui le font.

Nous promettons de réduire la consommation de papier et d'encourager le "précyclage", c'est-à-dire, pas uniquement le recyclage des produits usagés, mais aussi la production de produits réutilisables.

Nous organiserons des campagnes contre l'installation d'usines de traitements des eaux usées et d'incinérateurs dans les communautés urbaines pauvres et rechercherons une gestion des déchets solides non polluants ainsi que des restrictions des émissions de mercure.

Nous chercherons à réduire l'utilisation des voitures et à encourager l'emploi des systèmes de transports en commun, reconçus pour réduire la consommation d'énergie et pour offrir plus de sécurité et une accessibilité pour tous.

Nous choisirons des produits naturels, en évitant ceux qui sont fabriqués en utilisant des tests sur les animaux ou des produits chimiques toxiques, et chercherons des produits alimentaires plus sûrs.

Nous défendrons le développement de programmes de recyclage et la création d'emplois nouveaux et socialement utiles pour les personnes privées d'emploi par la transition vers une société moins polluante.

11. Information et éducation

Convaincues que l'accès à une information non partisane sur la qualité de l'environnement dans lequel nous vivons est un droit humain fondamental.

Reconnaissant le risque que les médias puissent être dirigés par des puissances perpétuant une vision du monde qui ignore la diversité et l'intégrité culturelles.

Convaincues que c'est seulement par une large diffusion de l'information sur les questions d'environnement et de développement que nous serons en mesure de répondre aux défis posés par la dégradation de l'environnement.

Conscientes que l'information concernant l'impact sur l'environnement et la santé des produits connexes militaires et industriels est trop souvent classée "secret" pour des raisons de sécurité nationale ou de propriété.

Nous invitons les médias à nous rejoindre pour faire connaître les principes de ce programme d'action.



Nous exigeons que l'ONU suive toutes les activités des gouvernements qui menacent l'environnement, y compris les essais dans l'espace et les océans, et rende publiques les informations sur ces activités.

Nous œuvrerons à la création et au renforcement de systèmes d'échanges d'information formels et informels qui adhèrent aux principes d'ouverture et d'exhaustivité, donnant la parole à la majorité des citoyens, et qui rendent compte des violations des droits humains et environnementaux.

Nous recommandons que tous les pays offrent une éducation sur l'environnement aux niveaux primaire et secondaire, comprenant l'écologie, l'éducation des consommateurs et les modes d'une culture viable à long terme.

Nous encourageons l'enseignement de l'éthique de l'environnement dans nos écoles et dans des lieux d'apprentissage informels, en vue de promouvoir l'harmonie entre tous les systèmes vivants et la solidarité entre les peuples.

Nous soutiendrons vigoureusement l'établissement d'une organisation non-gouvernementale dont le mandat et le fonctionnement coopératif quant aux urgences et aux droits de l'environnement seraient similaires à ceux d'Amnesty International.

12. Recommandations aux Nations unies

Conscientes que, pour l'écosystème du monde, de nouvelles institutions risquent d'être créées qui se baseraient sur le modèle de "croissance économique" actuel.

Croyant que de telles institutions pourraient ne pas avoir comme objectif prioritaires la viabilité à long terme des espèces et des écosystèmes de terre.

Nous demandons au lieu de cela la création d'une commission permanente de l'ONU, à parité de sexe, sur l'environnement et le développement (analogue à la Commission de l'ONU sur les droits humains) pour promouvoir la prise de conscience et pour servir d'ombudsman dans chaque région du monde, pour recevoir et examiner les plaintes des ONG, des groupes et des individus concernant : les risques environnementaux, le développement mal orienté, le mauvais usage par les particuliers et les gouvernements des fonds attribués au développement par l'ONU et les agences internationales les violations des conventions de l'ONU, des traités et du droit international. Ses tâches doivent inclure une obligation de suivi et l'application des principes d'un code international de conduite environnemental.

Nous demandons l'amélioration du rapport quantitatif entre les sexes qui prévaut parmi le personnel, remarquant que seulement quelque 4 % des postes de décision sont actuellement détenus par des femmes à l'ONU. Autant d'importance doit être accordée à l'équité de la représentation en fonction du sexe qu'à celle de la représentation géographique jusqu'à ce que parité soit atteinte.

Nous exhortons les gouvernements à augmenter leurs contributions et le soutien au Programme de l'environnement de l'ONU (PNUD). Le PNUD assiste les gouvernements dans leur tâche d'évaluation de la qualité ou la dégradation de l'environnement et entreprend des études, des actions formation et de gestion de l'environnement. Son budget actuel de 40 millions de dollars par an doit être multiplié par trois.

Nous recommandons que le PNUD accroisse ses efforts pour bénéficier la connaissance et de l'expérience des femmes parmi son personnel, ses consultants et son conseil supérieur en menant une politique active de parité des sexes au niveau de la prise de décision. Cela demande une structure de femmes dans chaque bureau du PNUD, régional et sur le terrain, qui fournira les informations et les financements nécessaires et renforcera le pouvoir des femmes dans la gestion de l'environnement.

Nous appelons les pays donateurs à accroître leur contribution à l'UNIFEM - le seul organisme de financement multilatéral dont la tâche consiste à augmenter les ressources des femmes pour le développement dans les pays à faibles revenus - pour atteindre le montant de 150 millions de dollars par an en l'an 2000. Ces fonds sont essentiels pour permettre à l'UNIFEM de renforcer son rôle de catalyseur dans l'attribution de ressources et de pouvoir aux femmes pauvres.

Nous exhortons toutes les agences de l'ONU à s'engager à mieux intégrer les perspectives de femmes à tous les niveaux et dans tous les programmes et stratégies.

Nous soutenons les recommandations du rapport "Des épées aux socs de charme" présenté par un groupe d'étude de l'ONU sur le "Tableau des possibilités d'utilisation des ressources militaires dans les projets civils pour protéger l'environnement". Il propose de développer des mécanismes pour transférer à des programmes de développement et de protection environnementale une partie des vastes ressources militaires du monde.

13. Recommandations à la Conférence de l'ONU sur l'environnement et le développement

Nous exhortons à faire pression sur les gouvernements nationaux pour inclure un nombre égal de femmes, ainsi que de représentants des peuples indigènes et des organisations populaire, dans leurs délégations au Comité préparatoire de la CNUCED et à la rencontre de l'ONU en juin 1992 à Rio de Janeiro.

Nous organiserons des briefings pour les participants de la CNUCED et les encouragerons à incorporer notre Agenda 21 des Femmes dans la Charte de la terre de la CNUCED, l'Agenda 21 et les autres documents de la CNUCED.

Nous distribuerons largement notre Agenda 21 des femmes à nos gouvernements, aux ONG, aux agences multilatérales, aux dirigeants de l'industrie et des affaires et aux réseaux formels et informels que nous

animons.

Nous ferons des recommandations ultérieures en ce qui concerne les contributions gouvernementales et non gouvernementales au processus de la CNUCED, y compris l'exécution et le suivi de ses décisions.

Nous demandons aux dirigeants du monde présents au Sommet de la terre 1992 de signer la Convention globale sur le changement de climat, et aux pays industrialisés de s'engager à opérer une réduction minimum de 20% de l'émission de dioxyde de carbone d'ici à l'an 2000. De nouveaux accords doivent également être conclus sur la conservation de la diversité biologique, la préservation des forêts et la conservation de l'Antarctique.

Nous promettons d'être présentes en grand nombre au sommet de la terre et au Forum global à Rio. Nous rappelons aux responsables politiques que les femmes du monde entendent participer aux prises de décision qui concernent le destin de notre terre.

Nous souhaitons que ces recommandations nous servent de références et d'inspiration dans nos efforts visant à défendre la sécurité environnementale et économique dès maintenant et au cours du 21e siècle.